

LE MOT DU SECRÉTAIRE DU CSEC DE L'ONERA



Les Secrétaires de vos CSE, le Trésorier du CSEC ainsi que les équipes des CSE de l'ONERA se joignent à moi pour vous souhaiter ainsi qu'à vos proches une très belle année 2025.

Nous sommes fiers de pouvoir vous proposer, pour la première fois depuis la création en 1984 des CSE à l'ONERA, des Activités Sociales Culturelles Communes et Centralisées au niveau du CSE Central de l'ONERA.

Cette mandature se poursuit donc sur une note très positive, grâce à l'engagement de l'ensemble des Secrétaires de vos CSE mandatés par la majorité de vos élus pour signer et mettre en œuvre un avenant à notre convention interne signé le 7 octobre 2024.

L'engagement de vos élus désignés au niveau du CSE Central m'a aussi permis de signer une convention d'adhésion et de partenariat entre le CSE Central de l'UES VEOLIA EAU et le CSE Central de l'ONERA, afin de vous permettre de bénéficier de ces nouvelles ASC (Activités Sociales et Culturelles) que vous retrouverez dans le catalogue Été/Automne 2025.

Nous espérons que vous serez très nombreux à profiter des séjours proposés dans ce nouveau catalogue, que cela soit pour vos séjours familles ou les colonies pour vos enfants.

Ce sont vos CSE qui restent vos uniques interlocuteurs dans les Activités Sociales et Culturelles qu'ils souhaitent souscrire, ainsi que les conditions de subventions accordées aux ouvriers-droits et ayants-droits sur leur périmètre.

Un lien sera assuré entre vos CSE et le CSE Central pour la mise en œuvre progressive et opérationnelle des ASC que vos CSE décideront d'ouvrir dans ce catalogue.

À noter également, que la convention entre les CSEC de VEOLIA et de l'ONERA permet, sans contrepartie financière pour le CSE Central et les CSE de l'ONERA de bénéficier des Services de l'APS-La NEPTUNE à savoir :

- une complémentaire santé pour les anciens salariés (contrat viager).
- une offre frais d'obsèques pour les salariés et anciens salariés.

La fiche contacts de l'APS-La NEPTUNE est sur le site du CSEC de l'ONERA. Le CSE Central de l'ONERA a par ailleurs missionné le 10 décembre 2024 le cabinet ACTENSE (Conseil en protection sociale et actuariat) pour comparer les offres de l'IPECA et celles de la mutuelle VIASANTE proposées par l'APS-La NEPTUNE, afin de permettre aux anciens salariés et retraités de l'ONERA de pouvoir faire un choix éclairé de protection sociale complémentaire après le départ de l'entreprise (retraite, démission ou suspension du contrat de travail).

Suite aux élections professionnelles qui se sont déroulées dans tous les établissements de l'ONERA fin 2022, vous avez choisi vos représentants dans chacun de vos établissements respectifs et ces derniers ont ensuite désigné leurs représentants au Comité Social Économique Central (CSEC).

Sur les 9 membres désignés au CSEC, il y a :

- membres titulaires : 4 CGT, 4 CFDT, 1 CFE-CGC.
- membres suppléants : 3 CGT, 3 CFDT, 1 FO et 2 CFE-CGC,
- soit 3 Femmes et 15 Hommes sur 18 membres du CSEC.

Vos votes ont également abouti à donner la représentativité suivante pour les organisations syndicales représentatives nationales de l'ONERA : 36,16% pour la CFDT, 35,34% pour la CGT, 25,94% pour la CFE-CGC et 2,56% pour FO.

Seules les 3 premières organisations syndicales sont habilitées à négocier les accords au sein de l'ONERA pendant le mandat en cours... prochain rendez-vous : les négociations salariales 2025.

Au vu de l'inflation à un niveau toujours élevé, 6% en 2022 et 5,7% en 2023 et des prévisions autour de 2,5% fin 2024, les salariés attendent donc une reconnaissance bien méritée en cette nouvelle année notamment au vu de leur implication mais également au vu des résultats positifs de l'ONERA.

Concernant l'activité contractuelle, qui est également au cœur des préoccupations des salariés, l'année 2024 aura encore été intense, et les choix pris par la tutelle dans le COP 2022-2026 ont évidemment un impact sur les contrats, le temps de travail, les salaires ainsi que sur les conditions de travail.

En cette année 2025, vous devrez donc rester solidaires et revendicatifs afin d'améliorer vos conquises sociales et lutter contre des choix politiques qui favoriseraient l'augmentation du temps de travail, la baisse des salaires (en euros constants) et l'emploi précaire. D'autant que le renouvellement contractuel de l'ONERA avec la tutelle se préparera en 2026 avec une nouvelle équipe dirigeante à l'ONERA.

L'ensemble des représentants du personnel restent à vos côtés tout au long de l'année lors des réunions du CSEC et de vos CSE d'établissements afin de défendre nos Emplois, nos Salaires et nos Conditions de Travail.

Très belle année de conquête sociale à toutes et à tous.

Arnaud RISTORI, Secrétaire du CSE Central de l'ONERA

csec@onera.fr

« Celui qui combat peut perdre, mais celui qui ne combat pas a déjà perdu. »

Bertold Brecht

